



LETTRE D'INFORMATIONS

LU POUR VOUS

« De l'argent, il y en assez – mais pour qui ? »

David Hollanders (Lava n°17)

Dans le système mis en place par les Traités européens, le recours à l'endettement est le seul moyen pour financer les dépenses publiques. Cela peut sembler paradoxale tant les institutions européennes mettent du cœur à l'ouvrage pour limiter l'endettement public.

L'architecture de l'euro est construite pour créer une dépendance des Etats membres à l'égard du crédit, les obligeant à emprunter auprès des banques privées qui sont le canal de diffusion de la Banque centrale européenne (BCE). Ce financement des Etats par la dette est par conséquent un outil de pression sur les Etats membres car, pour réduire la dette, il faut réduire les dépenses publiques. Ce sont donc les travailleurs qui en paient le prix.

Pour rompre avec ce schéma, certains proposent de recourir au financement monétaire (FM).

Le FM se fait par l'impression de monnaie et non par l'augmentation de la dette. La BCE crée de la monnaie et la donne directement aux états sans passer par les banques privées. Résultats : plus besoin de recourir à l'endettement pour financer les dépenses publiques, plus de charge de la dette et mise hors-jeu des banques privées. Pour que le FM fonctionne, il faudrait tout de même limiter la quantité de monnaie produite car, si la création de monnaie est illimitée, la quantité de biens est, elle, limitée : il y aurait donc un risque d'inflation. Il faudrait éventuellement rendre l'euro obligatoire pour les paiements afin que les capitalistes ne puissent pas décider de refuser l'euro comme paiement au profit, par exemple, des bitcoins...

Cette nouvelle théorie monétaire est-elle réalisable ? En théorie, oui... car le Traité de Maastricht ne l'interdit pas formellement. Politiquement, à la lecture de ce dernier on ne trouve nulle part de mention de soutien en faveur du FM

car la BCE et l'architecture mise en place s'opposent à un tel mode de financement.

Ainsi, même en période de grave crise (comme la crise sanitaire), les plans d'aides européens font la part belle à l'endettement. En d'autres termes, ces plans augmentent la dette publique dont l'importance (l'augmentation) sera un jour mise en avant pour justifier des politiques d'austérité. Dès lors, chaque crise (économique, sociale, financière, sanitaire...) participe à l'augmentation de l'endettement public.

Pour conclure, l'auteur montre l'apparente impasse à laquelle nous sommes confrontés : choisir entre d'impossibles réformes de l'UE ou de futilités tentatives pour sortir, par la gauche, de l'euro.

Face à cette impasse, il en appelle à sortir du capitalisme. Cela commence par la nécessité d'imaginer des alternatives et de les porter collectivement.

C'est là que, malgré ses limites, le financement monétaire a un rôle à jouer.





Les 3 propositions de la **FGTB Wallonne** en matière de **dette publique**

1 -Exiger une annulation ou une diminution des charges d'intérêts de la dette wallonne

Dans ce contexte de crise inédite, il faut réfléchir à des solutions inédites, notamment pour alléger le poids de la dette et rompre avec les politiques d'austérité. Il n'est plus question de faire payer la crise à la population, comme cela a été le cas depuis 2008.

Il n'est pas normal que les banques, qui se portent très bien, merci pour elles, et que les pouvoirs publics ont sauvé de la faillite en 2010 lors de la crise financière, ne contribuent à l'effort collectif.

Exiger une annulation ou une diminution des intérêts payés sur la dette wallonne pour les prochaines années est une possibilité à envisager.

Aujourd'hui, les taux pour la RW sont de 0,7 % à taux fixe pour des emprunts de 10 ans, alors que le taux d'intérêt implicite, c'est-à-dire le taux réel moyen payé sur l'ensemble de la dette (prenant en compte les intérêts payés sur les emprunts réalisés il y a 5 ou 10 ans) s'élève quant à lui à 1,7 %.

La FGTB wallonne propose donc de payer 0,7 % sur les coupons des emprunts réalisés dans le passé, avec deux années de grâce (0 %) pour 2020 et 2021 (avec effet rétroactif car les intérêts de 2020 ont déjà été payés).

Une telle mesure permettrait à la Région wallonne de dégager entre 150 millions et 300 millions d'euros par an. Ces fonds pourraient être utilisés pour accélérer le Plan wallon de rénovation du logement public ou pour d'autres dépenses visant à relancer l'économie wallonne sur des bases saines et durables.

Est-ce que cela se justifie ? oui !

– Ce n'est pas un gros effort : on continue de rembourser l'entière de la dette, on demande juste un effort sur les intérêts des dettes passées, qui ont déjà été largement rémunérées.

- Les banques et des marchés financiers se portent très bien.

- Les banques se financent à des taux négatifs à la BCE. Alors qu'aujourd'hui les taux sont proches de 0 % et que les banques se financent largement auprès de la BCE à des taux négatifs, il n'est pas normal que la Région wallonne continue de payer un taux moyen de 1,7 % sur sa dette.

- Les pouvoirs publics (dont la Région wallonne) ont sauvé les banques de la faillite en 2008. Il est donc normal que celles-ci contribuent à l'effort collectif pour sortir de la crise par le haut.

- Les banques qui achètent les titres de la dette wallonne continuent à se comporter en criminel. Que ce soit dans le cadre des scandales Offshoreleaks, Luxleaks, Swissleaks, Panama Papers, ou plus récemment Fincen files, il a été suffisamment prouvé que les grandes banques, dont celles qui achètent des titres de la dette wallonne et qui en tirent profit, sont toutes impliquées activement dans le blanchiment de l'argent du crime et la fraude fiscale qui retirent des centaines de milliards des caisses des Etats européens. Est-il normal de faire comme si de rien n'était et de continuer à collaborer activement avec elles, en se soumettant à leurs exigences ? Il est temps qu'elles rendent des comptes, répondent de leurs actes et en assument les conséquences. Une annulation des intérêts en 2020 et 2021 pourraient constituer un premier pas.

- Elles continuent à pratiquer la fraude fiscale : 20 milliards d'euros des bénéfices bancaires européens sont issus de paradis fiscaux (soit 14 % de leurs bénéfices totaux). Selon l'Observatoire européen de la fiscalité, un taux d'impôt de 15 % sur les banques permettrait de générer 3 à 5 milliards d'euros de recettes supplémentaires pour les pays européens.

- Elles continuent à financer les énergies fossiles.

- C'est un cas de force majeure et un changement fondamental de circonstance. Le droit international et la jurisprudence en matière d'application des traités et des contrats internatio-

naux reconnaissent qu'un changement fondamental de circonstances peut empêcher l'exécution d'un contrat. Dans le cas de la crise actuelle, les circonstances ont fondamentalement changé, indépendamment de la volonté du débiteur : épidémie très grave et en expansion ; chute brutale de l'activité économique.

- Il y a urgence sociale et écologique. A l'heure où il devient plus clair qu'il faut opérer une rupture forte pour éviter la catastrophe climatique (déjà en cours), ce qui implique des investissements publics massifs, les pouvoirs publics belges devraient mettre la priorité sur la relance de l'activité économique et la transition écologique et non sur le paiement de la dette.

Est-ce facile ? Non mais ...

Les discours rassurants actuels « pas de problème, la dette est sous contrôle, les taux d'intérêts sont très bas » nous mènent droit à la catastrophe et à l'étranglement financier.

Cette explosion de la dette place la RW encore un peu plus sous l'emprise des marchés financiers, et ne rien faire signifie se retrouver tôt ou tard étranglé financièrement. Chaque année, des montants considérables d'emprunts publics arrivent à échéance (750 millions) et nécessite de réemprunter. Si dans quelques années, les conditions pour la Wallonie (qui n'aura pas le choix, devra se refinancer) ne sont plus les mêmes, et que les taux montent à 2 ou 3 ou 5 %, ce sera l'étranglement financier. Etienne de Callatay a raison quand il déclare : « *les marchés financiers prêtent pour l'instant à de bonnes conditions mais s'endetter plus, cela veut dire dépendre toujours un peu plus d'eux ...* »

Or, ne l'oublions pas, les marchés financiers ont une vision de ce qu'est à leur yeux une bonne politique économique et font tout pour l'imposer, via notamment le chantage des taux d'intérêts. Il est donc fondamental de réfléchir et d'agir concrètement pour sortir de cette emprise totale des marchés financiers

Est-ce possible ? Oui

A plusieurs reprises dans l'histoire, les créanciers se sont vus imposer une réduction des taux d'intérêts qu'ils exigeaient aux pouvoirs publics.

Bien que les médias n'en aient quasiment pas parlé, un tel acte unilatéral s'est produit en Espagne. En 2015, Mariano Rajoy a imposé aux banques privées une « année de grâce » (taux 0 %) pour les municipalités, ainsi qu'une réduction de taux pour l'année 2016 (1,31 % plutôt que 5,65 %).

Bien que la logique initiée en 2012 était contraire à l'intérêt public et qu'il ait agi pour des raisons purement politiciennes (nous étions proches des élections générales de 2015), cela montre clairement qu'un gouvernement peut imposer une réduction des taux aux banques.

2 -Annuler les dettes publiques détenues par la BCE

Il existe une mesure simple et efficace qui permettrait de diminuer fortement les dettes des Etats de la zone euro : face à la gravité de la crise et aux énormes dépenses publiques supplémentaires qu'elle va occasionner, la BCE pourrait annuler, et donc effacer de son bilan, les titres publics qu'elle a achetés sur le marché secondaire depuis 2015 dans le cadre du Quantitative easing.

Cette mesure est techniquement réalisable, ne créerait pas énormément d'inflation (la zone euro est largement en dessous de 2 %, ce qui constitue l'objectif de la BCE) et aurait pour conséquence de diminuer immédiatement le poids de la dette et d'augmenter fortement les ressources disponibles pour faire face à la crise.

En aout 2021, la BCE détenait 2.500 milliards € de titres publics, dont 91 milliards pour la Belgique.

3-Réaliser un audit de la dette avec participation citoyenne

Une enquête approfondie, transparente et contrôlée démocratiquement doit faire la lumière sur l'endettement de la Belgique et permettre de répondre aux questions suivantes : comment la dette a-t-elle été générée et accumulée ? A quoi a-t-elle servi réellement ? La croissance de l'endettement a-t-elle bénéficié à la majorité de la population ? Quels ont été les principaux bénéficiaires de l'endettement ? Quels ont été les différents instruments utilisés dans ce processus d'endettement ? Qui sont les créanciers ? Quelles sont les conséquences socio-économiques du remboursement ? etc.

Cet audit devrait se réaliser via la mise en place d'une commission d'audit avec participation citoyenne, condition impérative pour garantir l'indépendance et la transparence de l'audit. Les résultats des travaux de cette commission devraient être présentés devant le Parlement et rendus publics. Ils devraient être pris en compte pour aboutir à une annulation des dettes illégales ou odieuses, et une à restructuration des dettes illégitimes.

Dans la série « **Le rôle économique de l'état** »

Georges Ugeux est ancien vice-président de la Bourse de New York (NY Stock Exchange), aujourd'hui à la tête d'un cabinet de conseil en finances (Galileo Global Group) et auteur du récent « Wall Street à l'assaut de la démocratie » (2021). Celui qui prédisait en 2019 que « *les États, surendettés (notamment en Europe et aux États-Unis), pourraient constituer l'élément névralgique du prochain « tsunami financier »* » n'est pas un allié syndical des services publics. Il prônait simultanément l'austérité budgétaire par la réduction des dépenses publiques, une hausse des impôts sur les sociétés et la vente des actifs non stratégiques de l'État. Mais son analyse du système financier mérite de s'y attarder car certains de ses arguments sont utiles à mobiliser dans un cadre de pensée différent. Lors d'une récente conférence, il a décrypté la dynamique des marchés financiers, qu'il estime financés par de l'argent public. Voici ses arguments.

Premièrement, la dette mondiale a de nouveau explosé en raison de la crise sanitaire qui a nécessité un rôle central de l'Etat (qu'il reconnaît comme légitime) pour faire face à la pandémie.

- Dette US : 108 % du PIB à 139 % aujourd'hui
- Dette UE : proche du seuil des 100 % du PIB
- Dette B : 113 % en 2020
- Dette Japon : 266 % du PIB.

Deuxièmement, en parallèle, on assiste à une baisse structurelle de l'impôt des sociétés : « *la mondialisation a créé une concurrence fiscale qui a amené un transfert de la charge de l'impôt sur les épaules des particuliers. L'enrichissement des sociétés et surtout des actionnaires est perceptible. Il suffit de jeter un œil à l'évolution des marchés boursiers depuis des années.* »

A cela il faut ajouter l'évasion fiscale dont, selon l'Institut mondial de recherche en économie du développement de l'Université des Nations unies (UNU-Wider), le coût est évalué annuellement à 188 milliards de dollars pour les États-Unis, 20 milliards pour la France, 15 milliards pour l'Allemagne...

Depuis 2008, pour « sauver » le système bancaire, les banques centrales ont actionné deux leviers réputés stimuler l'investissement et la croissance. Premier levier : l'achat massif de titres publics financé par de la création monétaire ; ces liquidités étaient supposées inonder les marchés pour encourager l'investissement. Deuxième levier : les banques centrales américaine, européenne, britannique ou japonaise ont fortement baissé les taux d'intérêts pour permettre aux banques de se refinancer. En injectant ces liquidités sur les marchés, les banques centrales ont alimenté l'évolution favorable des marchés financiers.

« La moitié des assouplissements monétaires des banques centrales s'est retrouvée dans les marchés sous forme de liquidités. Je n'ai pas peur de dire que l'argent public soutient les marchés financiers. Aujourd'hui, la Réserve fédérale américaine est le principal détenteur obligataire de la dette des États-Unis (35%). Or, jusqu'à preuve du contraire, une banque centrale n'est pas un fonds d'investissement. »

Enfin, les dividendes et les rachats d'actions alimentent la déconnexion entre la population et les marchés financiers : « *J'ai plaidé devant les instances européennes, en vain, que les dividendes, durant cette crise, soient versés en actions. Pour ne pas sortir de liquidités, et maintenir les capitaux propres au sein des sociétés. Je n'ai pas été entendu. De même, les rachats d'actions se poursuivent, comme si les entreprises ne savaient que faire de leur argent. Ces rachats atteignent de nouveau des montants records (plus de 800 milliards d'euros en Europe, selon Reuters), ce qui mécaniquement fait grimper les cours. Bref, ce que je veux dire, c'est qu'il n'y a plus vraiment de corrélation entre les performances des entreprises et leurs valorisations en Bourse.* ».

Conclusion de Georges Ugeux : « **L'État est le backstop (filet de sauvetage) du système financier. Cela contribue à alimenter des inégalités. (...) Bref, ce n'est pas la performance des entreprises qui soutient les cours de Bourse. C'est le secteur public. Et on peut franchement se demander combien de temps les banques centrales vont continuer à injecter autant de liquidités.** »

Bon à savoir :

D'après le FMI, dans les pays de l'OCDE, sur les derniers 30 ans, les taux d'imposition des sociétés ont baissé de plus de 40% (début 1990) à moins de 23% actuellement.

Plus d'informations en suivant ce lien :

<http://urlr.me/f9Nq1>